Niveau(x) d'enseignement : 5 Numéro EDUQ : 9370279
Centre d'intérêt : 870

Les Olympiades québécoises de la formation professionnelle et des métiers, Saint-Hyacinthe, les 5, 6, 7 et 8 mai 1993 : information générale. -- Québec : Compétences Québec, 1992.
24, 4 p. ; 28 cm.

Code : 17-3606, 9293-0581

ISBN 2-550-23502-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Compétences Québec (Corporation)

Descripteur(s) : Formation professionnelle * Profession * Métier * Compétition * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Document d'information générale sur les olympiades 1993 de la formation professionnelle et des métiers organisées par la corporation Compétences Québec. Ces olympiades sont destinées à devenir le lieu par excellence de la collaboration, de la concertation et du partenariat entre l'ensemble des intervenants en formation professionnelle au Québec. Le document traite de l'historique de la création des olympiades, de ses objectifs, ses partenaires, son organisation, des professions en compétition, des catégories en compétition, des inscriptions, des épreuves, de la tenue vestimentaire lors des cérémonies, des distinctions, de l'organisme-hôte, des autres activités, de l'échéancier et des compétitions régionales.

Type de document :

1370279 19.3606

1993

LES OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES MÉTIERS

Saint-Hyacinthe, les 5, 6, 7 et 8 mai 1993

INFORMATION GÉNÉRALE

COMPÉTENCES QUÉBEC

1370277

LES OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES MÉTIERS

Saint-Hyacinthe, les 5, 6, 7 et 8 mai 1993

INFORMATION GÉNÉRALE

17-3606

AVERTISSEMENT

La nécessité de publier rapidement ce document d'information générale sur les prochaines Olympiades, au moment même où se met en place le nouveau conseil d'administration de Compétences Québec, n'a pas permis une étude exhaustive de son contenu par les futurs administrateurs du projet. Certains éléments de ce document pourraient faire l'objet d'une révision. D'autres renseignements, susceptibles d'éclairer la compréhension du lecteur, pourraient également s'ajouter.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9293 - 0581

ISBN 2 - 550 - 23502-9

Dépôt légal : quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

---

2 novembre 1992

TABLE DES MATIÈRES[1]

1. HISTORIQUE 4
2. LES GRANDS OBJECTIFS DE COMPÉTENCES QUÉBEC 7
3. LES OBJECTIFS DES OLYMPIADES 8
4. LES PARTENAIRES 9
5. L'ORGANISATION DES OLYMPIADES 11
6. LES PROFESSIONS EN COMPÉTITION 14
7. LES CATÉGORIES EN COMPÉTITION 15
8. LES INSCRIPTIONS 16
9. LES ÉPREUVES 18
10. LA TENUE VESTIMENTAIRE LORS DES CÉRÉMONIES 19
11. LES DISTINCTIONS 19
12. L'ORGANISME-HÔTE 19
13. LES AUTRES ACTIVITÉS 20
14. L'ÉCHÉANCIER 21
15. LES COMPÉTITIONS RÉGIONALES 23
16. CONCLUSION 24
ANNEXE I i
ANNEXE II ii
ANNEXE III iii

[1] Dans le présent document, la forme grammaticale masculine indique aussi bien les femmes que les hommes.

1. HISTORIQUE

L'existence de compétitions dans le domaine de la formation professionnelle n'est pas nouvelle. En effet, des Olympiades internationales existent depuis plus de 40 ans et réunissent à tous les deux ans les champions de plusieurs pays dans 38 métiers ou professions. Plus près de chez nous, une compétition annuelle, les «US Skills Olympics» permet aux représentants de chaque état américain de mesurer leur savoir-faire dans une cinquantaine de domaines.

Ces événements étaient peu connus au Québec jusqu'à ce que l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir attire l'attention du ministère de l'Éducation sur ce phénomène à la fin de l'année 1990. Au Québec, des compétitions sectorielles dans certains domaines existaient déjà, notamment en cuisine, en agriculture et bien sûr en mécanique automobile avec le «Le Grand Chelem» mis de l'avant par le Club Automobile.

DÉCISION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

En mars 1991, dans un rapport présenté au ministère de l'Éducation, la Direction générale de la formation professionnelle recommandait de prendre les dispositions nécessaires à l'organisation, en mai 1992, des premières **Olympiades québécoises de la formation professionnelle**. La direction du Ministère a donc confié à M. André Gosselin le mandat de voir à l'organisation de ces premières **Olympiades québécoises**. Dès juillet 1991, Michel Dépelteau était délégué à Amsterdam pour participer aux Olympiades internationales et se joignait par la suite au Ministère. En janvier 1992, M. Alfred Richard du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle se joignait à l'équipe. M^mes^ Louise Girard et Ginette Chouinard complétaient les rangs du personnel permanent affecté au dossier.

CRÉATION DE COMPÉTENCES QUÉBEC

Au cours du mois d'août 1991, le responsable du dossier des Olympiades regroupait des représentants de d'autres ministères et du secteur privé à l'intérieur d'un comité de travail appelé Compétences Québec. Ce projet rencontrait on ne peut mieux les objectifs de l'association des manufacturiers du Québec (AMQ) qui avait l'intention de mettre sur pied le concours «Les meilleurs» destiné à reconnaître les travailleurs du secteur manufacturier. La Commission de la construction du Québec (CCQ), le Club Automobile et les Compagnons du devoir acceptaient de participer à l'organisation des premières Olympiades de la formation professionnelle et des métiers. La première réunion du comité s'est tenue à Montréal le 5 septembre 1991. Un plan d'action définissant la philosophie de base et les principales étapes du projet était adopté. Conformément au plan original, le groupe de travail s'est transformé depuis en une corporation sans but lucratif.

IMPORTANTE PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ

Dès le départ, le secteur privé s'est associé étroitement au projet. L'importance d'un maillage réussi entre les établissements scolaires et le secteur privé pour le développement d'une main-d'oeuvre hautement compétitive s'est imposée d'emblée aux initiateurs du projet. En plus d'une importante participation au comité de coordination, une cinquantaine de représentants d'entreprises ont été associés aux Olympiades sur les comités de métiers et ont agi comme jury lors des compétitions. Plusieurs autres se sont engagés comme commanditaires.

ORGANISATION DES PREMIÈRES OLYMPIADES EN MAI 1992

Entre septembre 1991 et mai 1992, Compétences Québec réussissait le tour de force de mobiliser les écoles, les entreprises et les régions en vue d'organiser, à l'intention des travailleurs et des élèves, des compétitions locales, régionales et une grande finale provinciale regroupant les 250 meilleurs compétiteurs dans seize métiers. D'importants commanditaires ont accepté de collaborer et les médias ont accordé une vaste couverture aux compétitions régionales et à la grande finale provinciale.

PARTICIPATION AUX «US SKILLS OLYMPICS»

En juin 1992, une délégation québécoise formée de conseillers et d'interprètes accompagnait dix compétiteurs à Louisville au Kentucky aux «U.S. Skills Olympics». Ainsi le Québec a eu l'occasion de participer pour la première fois à cette importante compétition nord américaine. Malgré l'obstacle de la langue, trois d'entre eux se sont vus décerner une médaille. Il s'agit de FRANCIS RENAUD (*Réfrigération*), ÉRIC TOURANGEAU (*Électricité de construction*) et STÉPHANE VEILLEUX (*Plomberie*).

PARTICIPATION DES COLLÈGES EN 1993

Inspiré par le succès des premières Olympiades, Compétences Québec a voulu rendre les Olympiades de la formation professionnelle et des métiers accessibles aux élèves des collèges. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que Compétences Québec a donné suite à ce projet en septembre dernier en souhaitant que les Olympiades deviennent le lieu par excellence de la collaboration, de la concertation, du partenariat entre l'ensemble des intervenants en formation professionnelle au Québec.

La Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a nommé M. Robert Houle pour collaborer à la mise en place du projet auprès des collèges.

LIEU DES COMPÉTITIONS

Les prochaines **Olympiades de la formation professionnelle et des métiers** auront lieu à Saint-Hyacinthe du 5 au 8 mai 1993. Nous prévoyons qu'il y aura plus de compétitions, beaucoup plus d'exposants, de commanditaires et de participants. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux et celles qui s'intéressent à la formation professionnelle au Québec.

RECUEIL D'INFORMATION

C'est donc sur l'élan du succès remporté l'an dernier que vous est présenté ce recueil d'information de base sur les **Olympiades québécoises de la formation professionnelle et des métiers, *édition 1993*.**

2. LES GRANDS OBJECTIFS DE COMPÉTENCES QUÉBEC

Compétences Québec s'est donné d'importants objectifs pour le développement d'une véritable culture de la formation professionnelle au Québec.

Ainsi, Compétences Québec travaille notamment à:

- valoriser la formation et les compétences professionnelles;
- créer un synergie nouvelle entre le monde de l'éducation et le monde du travail et susciter une participation accrue des entreprises à la formation professionnelle de la main-d'oeuvre;
- reconnaître l'apport indispensable des gens de métiers pour le développement économique du Québec;
- favoriser le développement d'une culture de la formation professionnelle;
- organiser et participer à des concours visant à reconnaître l'excellence dans les domaines d'activités des secteurs professionnels;
- favoriser une participation québécoise à des concours nationaux et internationaux en matière de formation professionnelle ou de mise en valeur des compétences de la main-d'oeuvre québécoise;

Parmi les moyens mis de l'avant jusqu'à maintenant pour atteindre ces objectifs, Compétences Québec organise les Olympiades québécoises de la

formation professionnelle et des métiers et travaille à ce que le Québec soit présent aux divers concours internationaux.

3. LES OBJECTIFS DES OLYMPIADES

Plus spécifiquement, Compétences Québec, par la tenue d'un événement comme les Olympiades, désire:

- promouvoir l'excellence de la formation professionnelle dans les établissements d'enseignement et dans les entreprises;
- encourager les élèves à poursuivre des études en formation professionnelle;
- favoriser la mobilisation des intervenants du monde scolaire et du monde du travail autour d'un projet concerté;
- reconnaître au niveau local, régional et provincial, les élèves et les travailleurs qui excellent dans leur champ professionnel respectif;
- présenter les habiletés professionnelles des compétiteurs et la fierté qu'ils éprouvent à exercer leur profession;
- inciter les travailleurs du secteur professionnel à demeurer à la fine pointe des exigences de leur profession;
- faire ressortir les exigences des entreprises en matière de main-d'oeuvre qualifiée;
- tout mettre en oeuvre pour que les lauréats puissent participer à des concours pancanadiens et internationaux;

4. LES PARTENAIRES

Un tel événement nécessite une participation active de plusieurs intervenants dans chacune des régions du Québec. Tous les organismes concernés par la formation professionnelle et la qualité de la main-d'oeuvre sont interpellés et invités à apporter leur contribution. On ne peut réaliser un tel événement, lui assurer les retombées anticipées sans la collaboration et la concertation de ces divers partenaires du milieu.

Ainsi, pour assurer le succès des Olympiades, Compétences Québec demande aux réseaux scolaires et à différents ministères concernés par la formation professionnelle et la qualité de la main-d'oeuvre de s'associer au secteur privé pour créer un partenariat voué à la réalisation des objectifs fixés.

LE SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé participe activement à la réalisation des Olympiades sous différentes formes:

- par l'apport de ressources humaines qui participent à l'élaboration des épreuves ou comme membres des jurys lors des compétitions;
- par le prêt d'équipements et de matériel requis pour la tenue des compétitions;
- par une contribution substantielle au financement de l'événement sous forme de commandites ou de prix.
- en favorisant la participation des travailleurs aux différentes compétitions.

En somme, la réussite de l'événement ne saurait être assurée sans l'engagement concret de plusieurs entreprises du secteur privé. L'an dernier, MM. Richard Drouin et Louis Laberge ont assumé la présidence d'honneur des Olympiades. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec, l'Hydro-Québec, le Club Automobile (CAA) et les services

informatiques Calgah se sont associés aux Olympiades à titre de commanditaires majeurs. Plusieurs autres entreprises se sont engagées comme commanditaires de chaque compétition. Le secteur privé a joué un rôle majeur dans le succès des premières olympiades.

LE SECTEUR PUBLIC

Les établissements d'enseignement

Les commissions scolaires et les collèges ont également un rôle important à jouer dans la réalisation des Olympiades. Leur engagement se manifeste notamment par:

- la promotion locale et régionale de l'événement;
- le recrutement des compétiteurs de la région;
- l'organisation des compétitions locales ou régionales;
- le soutien aux candidats qui participent aux finales québécoises.

Enfin, plusieurs établissements contribuent à la mise en place des infrastructures requises pour tenir les finales québécoises.

Les ministères

Les principaux ministères concernés par la formation professionnelle (MEQ, MESS, MMSRFP et MICT) dégagent à nouveau cette année des ressources humaines pour assurer la coordination et le soutien à l'organisation de l'événement. Soulignons également la contribution importante des responsables des programmes d'études des deux ordres d'enseignement.

En outre, une importante contribution financière d'Emploi et Immigration Canada s'est ajoutée à celle des ministères québécois pour rendre possible la tenue des Olympiades.

En somme, les Olympiades de la formation professionnelle et des métiers s'appuient sur le dynamisme d'un grand nombre d'intervenants. Elles constituent un moyen concret de rassembler des partenaires de différents milieux, tous concernés par la formation professionnelle et la qualité de la main-d'oeuvre.

5. L'ORGANISATION DES OLYMPIADES

Compétences Québec assure la maîtrise d'oeuvre des Olympiades. Les nombreuses activités qui concourent au succès de l'événement s'articule autour des champs d'intervention suivants.

COMPÉTITIONS ET RELATIONS AVEC LES RÉSEAUX SCOLAIRES

Pour chacun des ordres d'enseignement, Compétences Québec voit à la mise en place et à l'animation des comités de compétitions. De plus, Compétences Québec s'assure que les établissements scolaires et les divers intervenants régionaux reçoivent toute l'information nécessaire à la tenue des compétitions régionales.

COMITÉS DE COMPÉTITIONS

Les comités de compétitions constituent la base essentielle de toute l'organisation des Olympiades. Ils sont majoritairement composés de spécialistes du monde du travail auxquels s'ajoutent des spécialistes des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Les différents comités de compétitions ont pour mandat :

- d'élaborer la fiche technique de la compétition;
  cette fiche présente les règles qui devront être suivies durant la compétition, les indications sur la tenue vestimentaire (s'il y a lieu), les outils que devra fournir

le compétiteur, les outils qui lui seront fournis, les éléments de compétences qui pourront être mesurés, la durée et le lieu de la compétition, etc.

- de rédiger un modèle d'épreuve régionale;
  le comité prépare une épreuve régionale qui est proposée aux régions.

- de rédiger l'épreuve nationale;
  le comité de compétitions rédige l'épreuve que devra réussir le candidat lors de la compétition nationale.

- de préparer le devis technique de la compétition;
  le devis technique de la compétition indique : les équipements, l'outillage (l'électricité, l'air sous pression, etc.) nécessaire à l'aménagement du site de la compétition.

- d'identifier les commanditaires susceptibles de s'associer à la compétition;
  le comité établit un contact avec des entreprises spécialisées dans la profession afin qu'elles s'associent à la réalisation de la compétition.

- de choisir les membres du jury de la profession.
  les membres du jury sont choisis principalement mais non exclusivement à l'intérieur du groupe d'experts qui a rédigé l'épreuve.

ORGANISATION ET LOGISTIQUE

L'organisation physique et matérielle des Olympiades est déléguée à un organisme-hôte sélectionné par Compétences Québec à la suite d'un appel d'offre à cet effet.

Compétences Québec met à la disposition de l'organisme-hôte un agent de liaison qui assure les communications avec l'organisme-hôte. Il supervise les travaux reliés à l'organisation des Olympiades.

L'organisme-hôte, par ses divers comités de travail, assume notamment les responsabilités suivantes : il aménage les sites de compétitions et d'événements spéciaux, il organise des activités culturelles et industrielles pour les compétiteurs, il assure l'accueil, l'hébergement et le transport des participants.

COMPÉTENCES QUÉBEC EN RÉGION

Compétences Québec demande à chaque région administrative de se donner une structure de base qui lui permettra d'organiser les compétitions en région, de respecter les échéanciers et de s'arrimer avec l'organisation provinciale.

Ainsi, chaque région devra prendre les moyens pour que les différents partenaires associés aux activités de Compétences Québec puissent être également engagés dans une action concertée en région. Des efforts particuliers pour associer le secteur privé et stimuler la participation des personnes sur le marché du travail aux compétitions font partie des objectifs de Compétences Québec pour la prochaine année.

Afin d'établir des liens opérationnels avec l'organisation centrale de Compétences Québec, chaque région doit nommer un coordonnateur régional. Cette personne fera partie du comité des coordonnateurs des régions, lieu de concertation et de planification des Olympiades.

FINANCEMENT ET COMMANDITE, COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Ces deux domaines, d'une importance stratégique pour le succès des Olympiades, retiendront en priorité l'attention du nouveau conseil d'administration et feront l'objet de précisions ultérieures. L'absence de clarification actuelle ne devrait pas empêcher les régions d'accorder dès maintenant

l'importance qu'elle mérite à ces deux dimensions fondamentales du succès des Olympiades en région.

6. LES PROFESSIONS EN COMPÉTITION

En formation professionnelle, un nombre élevé de professions pourrait faire l'objet de compétitions. Il faut toutefois se limiter à un certain nombre pour être en mesure d'organiser des Olympiades sur un site donné.

Le choix des professions se fait en considérant les éléments suivants:

- le nombre de candidats potentiels pour la compétition;
- le nombre d'établissements et de régions concernés;
- la possibilité de réaliser un exercice pratique, visuellement intéressant et qui soit représentatif de la profession;
- les coûts de réalisation liés aux équipements et à l'aménagement;
- les espaces requis pour tenir la compétition;
- l'existence de compétitions déjà implantées au Québec, en Ontario, aux États-Unis ou sur la scène internationale.

Vous trouverez en annexe, les listes des professions susceptibles d'être en compétition en mai 1993 au secondaire et au collégial.

L'inscription définitive des métiers par Compétences Québec aux Olympiades 1993 est dépendante de la volonté des régions d'organiser une compétition dans ce domaine, de la volonté des gens de ce métier de se structurer en comité de compétitions et surtout de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation de la compétition provinciale.

DÉMONSTRATIONS

Le site des Olympiades de la formation professionnelle s'avère être un excellent endroit pour faire connaître des professions méconnues ou en pénurie de main-d'oeuvre. C'est également un endroit exceptionnel pour présenter des professions très spécialisées.

Compétences Québec offre aux entreprises, aux commissions scolaires et aux collèges la possibilité de faire connaître ces professions en participant au volet **démonstration** des Olympiades. Une liste préliminaire est proposée en annexe pour susciter l'intérêt.

7. LES CATÉGORIES EN COMPÉTITION

L'*Édition 1993* des Olympiades de la formation professionnelle présentera des compétitions dans des professions liées à des programmes d'études de l'enseignement secondaire et collégial. Les élèves du secondaire s'inscriront aux épreuves prévues pour cet ordre d'enseignement et ceux du collégial à celles prévues pour le collégial. Dans les champs professionnels où les deux ordres d'enseignement présentent des épreuves, les travailleurs pourront choisir de s'inscrire à l'une ou l'autre des épreuves mais ne pourront en choisir plus d'une.

AU SECONDAIRE

Élèves

Toute personne en processus de formation à temps plein ou ayant complété sa formation après le 1er décembre 1992, dans une école ou un centre reconnu, est admissible aux compétitions.

Travailleurs

Toute personne qui exerce la profession, qui est déléguée par son employeur et qui a terminé sa formation au secondaire ou obtenu son diplôme avant le 1er décembre 1992.

AU COLLÉGIAL

Élèves

Toute personne qui était inscrite à temps complet dans le champ professionnel concerné, au le 1er décembre 1992, est admissible.

Travailleurs

Toute personne qui exerce la profession, qui est déléguée par son employeur, qui a terminé sa formation dans un collège, et qui n'était pas étudiant à temps complet, dans le champ professionnel concerné, au 1er décembre 1992.

NOTE: Un candidat ne peut s'inscrire à plus d'une épreuve.

8. LES INSCRIPTIONS

Le processus visant à amener un compétiteur à la finale québécoise s'amorce en région par une inscription dans l'une ou l'autre des catégories de la profession pour laquelle les qualifications sont conformes aux règles de participation.

Chaque région organise une finale régionale visant à déterminer ceux et celles qui la représenteront à la finale québécoise et ce, selon le quota prédéterminé par Compétences Québec. C'est le coordonnateur régional qui est

responsable de transmettre les noms de ceux et celles qui représenteront la région pour chaque épreuve.

Selon le nombre de sites de formation ou d'inscriptions dans une région, il est loisible à une organisation régionale de tenir une compétition locale de présélection visant à déterminer les concurrents qui participeront à la compétition régionale.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire aux Olympiades, un candidat doit:

1- répondre aux exigences d'une des catégories;

2- remplir le formulaire d'inscription et joindre les documents afférents;

3- acquitter les frais d'inscription.

L'organisation en région doit mettre en place des mécanismes visant à assurer le respect des critères d'éligibilité des participants.

Le formulaire d'inscription qui sera élaboré par Compétences Québec doit être signé par le candidat et par le coordonnateur de la région ou la personne désignée par ce dernier, laquelle certifie que le candidat répond aux exigences de sa catégorie.

Le lieu de formation servira à déterminer la région de provenance des élèves. Celui des travailleurs sera déterminé par l'adresse de l'employeur de référence (actuelle ou passée).

QUOTA PAR COMPÉTITION

Pour chacune des compétitions, Compétences Québec déterminera le nombre de candidats que chaque région pourra déléguer.

Les paramètres utilisés pour déterminer ce nombre sont:

- la nature de la profession et la disponibilité des installations techniques nécessaires;

- le nombre de candidats et d'établissements d'enseignement dans la région.

Chaque région pourra désigner un substitut pour chacune des épreuves. Toutefois, ce dernier ne participera aux Olympiades que si le compétiteur désigné ne se présente pas.

9. LES ÉPREUVES

Les compétiteurs devront démontrer leur compétence dans une épreuve pratique d'une durée minimale de quatre heures.

Dès que la liste définitive des professions mises en compétition pour mai 1993 sera connue, des fiches techniques précisant les éléments de compétences sur lesquels porteront les épreuves seront élaborées . Ces fiches contiendront en outre la liste du matériel requis pour passer l'épreuve.

Les épreuves seront essentiellement pratiques et laissées à la discrétion des comités de compétitions.

Les comités de compétitions élaboreront les épreuves régionales et celles de la finale québécoise. Chaque région pourra élaborer elle-même ses épreuves ou utiliser les épreuves régionales proposées par le comité de compétitions à moins que le comité de compétition provinciale et les régions en conviennent autrement.

Pour les compétitions, il reviendra aux divers comités de compétitions de déterminer s'il y a lieu d'exiger une tenue vestimentaire particulière. Si tel est le cas, ils le feront connaître à l'avance.

10. LA TENUE VESTIMENTAIRE LORS DES CÉRÉMONIES

Pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, les candidats devront être vêtus en tenue de ville. Le port de jeans et tee-shirts sera interdit. Une région pourra se donner des moyens d'identification qui la caractérise (costume, chapeau...) lors de ces cérémonies à moins que Compétences Québec et l'ensemble des régions en conviennent autrement.

11. LES DISTINCTIONS

Pour chaque catégorie, des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises aux candidats qui auront obtenu les trois meilleurs résultats;

Chaque participant se verra remettre une mention d'honneur attestant de sa participation à la finale québécoise.

D'autres prix pourront être ajoutés par les commanditaires de la profession.

De plus, pour les professions faisant l'objet de concours internationaux, la personne qui répondra aux exigences de participation à ces concours et qui aura obtenu la meilleure performance quelle que soit sa catégorie, pourra être choisie pour faire partie de la délégation canadienne ou québécoise, selon le cas.

Les prochains concours sont le «Vocational and Industrial Club of America» (VICA) aux États-Unis, en juin 1993, l'Olympiade mondiale de Taipei en Chine, en juillet 1993 et l'Olympiade de Lyon en France, en 1995.

12. L'ORGANISME-HÔTE

Pour être en mesure d'organiser un événement d'envergure qui rassemble les meilleurs élèves et les meilleurs travailleurs des professions en compéti-

tions, Compétences Québec fait appel à une organisation locale apte à assumer ce mandat (commission scolaire, cégep, municipalité, etc.). Cet organisme est responsable d'associer les principaux partenaires de la région (commissions scolaires, cégeps, chambres de commerces, clubs optimistes, centres de formation professionnelle, association d'employeurs, syndicats...) à la réussite du projet.

À la demande de Compétences Québec, l'organisme retenu s'assure:

- que chaque profession en compétition ait un site aménagé pour la tenue des Olympiades;
- que des entreprises et des établissements d'enseignement puissent louer un espace et y aménager un kiosque;
- que les cérémonies d'ouverture et de clôture puissent se dérouler conformément au protocole établi;
- que les délégations puissent trouver l'hébergement requis à l'intérieur d'un périmètre raisonnable;
- que les délégations puissent profiter d'un programme socio-culturel diversifié.

13. LES AUTRES ACTIVITÉS

Lors de la tenue des Olympiades, le comité organisateur pourra, à la demande ou avec l'accord de Compétences Québec, mettre en place d'autres activités (colloque, expositions industrielles, etc) liées à la mission de l'événement.

14. L'ÉCHÉANCIER

Dans le but de faciliter une meilleure concertation des intervenants, nous présentons les principales étapes des réalisations mensuelles qui conduiront aux Olympiades *Édition 1993*.

Septembre 1992

- Choix du site des compétitions.
- Liste préliminaire des compétitions au secondaire et au collégial.
- Échéancier global d'activités.
- Consultation sur les catégories de participants.

Octobre 1992

- Élaboration du document d'information générale.
- Protocole d'entente avec l'organisme-hôte.
- Choix des professions et des catégories en compétition.

Novembre 1992

- Tournée d'information en région.
- Mise sur pied des comités de compétitions.
- Mise sur pied du comité organisateur des Olympiades provinciales.
- Mise sur pied des comités organisateurs en région.
- Planification de la campagne de promotion.
- Sollicitation des commanditaires majeurs.

Décembre 1992

- Version préliminaire du programme d'activités.
- Rencontre des coordonnateurs régionaux.

- Établissement des quotas par compétition.
- Début des travaux des comités de compétitions.
- Document d'information à l'intention des exposants.

Janvier 1993

- Diffusion des fiches techniques.
- Plan directeur d'aménagement du site.
- Sollicitation des exposants pour le salon des exposants.
- Élaboration des devis techniques pour les compétitions.
- Sollicitation des commanditaires de compétitions.

Février 1993

- Élaboration des épreuves régionales.
- Programme préliminaire d'activités des événements spéciaux.
- Campagne de promotion des Olympiades régionales et provinciales.
- Sollicitation de prix pour les personnes gagnantes des compétitions.

Mars 1993

- Inscription des candidats aux compétitions.
- Élaboration des épreuves provinciales.
- Détermination du nombre de membres par délégation.
- Rencontre des coordonnateurs régionaux.
- Formation des jurys régionaux.
- Calendrier des compétitions régionales.

Avril 1993

Compétitions régionales.

- Inscription des compétiteurs aux Olympiades provinciales.
- Recrutement et formation des bénévoles par l'organisme-hôte.
- Production du programme d'activités.
- Formation des jurys de compétitions provinciales.
- Confirmation des réservations pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Mai 1993

- Aménagement du site.
- **Tenue des Olympiades *Édition 1993*.**

Juin 1993

- Rapport d'évaluation.
- Rapport financier.

15. LES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

L'impressionnante revue de presse colligée à la suite des première Olympiades de la formation professionnelle nous indique que l'événement a des retombées certes au plan national, mais surtout au plan régional.

Les activités qui seront mises en place en région dans le cadre du processus de sélection des candidats pourront s'inspirer des objectifs suivants:

- être une occasion de concertation collège-commission scolaire-entreprise;

- être une occasion de promotion de la qualité de la formation professionnelle;

- devenir une occasion pour les entreprises de soutenir la délégation régionale qui se rendra aux Olympiades québécoises.

Pour constituer la délégation régionale, diverses possibilités sont offertes. Les établissements d'enseignement peuvent se partager les compétitions de façon à ce que l'impact soit ressenti dans toute la région. Les régions peuvent aussi concentrer les compétitions dans un minimum d'établissements en utilisant l'équipement déjà en place. Enfin, il est également possible qu'une région concentre l'événement à un même endroit, comme aux premières Olympiades québécoises à Québec.

16. CONCLUSION

Au terme de tous ces renseignements et dans la foulée de la réussite des premières **Olympiades de la formation professionnelle et des métiers** qui ont eu lieu l'an dernier, nous pouvons envisager avec enthousiasme et confiance la *deuxième édition*.

Parmi les nouveaux défis à relever, mentionnons la participation des cégeps aux compétitions et l'accroissement de la participation des personnes sur le marché du travail.

Compétences Québec compte sur le dynamisme et la concertation dans chacune des régions du Québec pour faire des Olympiades 1993 un succès aussi retentissant que celui de l'an dernier.

Vous êtes donc conviés du 5 au 8 mai 1993 à Saint-Hyacinthe à la *deuxième édition* des **Olympiades de la formation professionnelle et des métiers** avec une représentation à la hauteur des aspirations de votre région.

ANNEXE I

LISTE PROPOSÉE DES PROFESSIONS EN COMPÉTITION AU SECONDAIRE

1. Briquetage
2. Carrosserie
3. Charpenterie
4. Coiffure
5. Couture, habillement et mode
6. Cuisine
7. Décoration et étalage
8. Dessin de bâtiment
9. Dessin industriel
10. Électricité de construction
11. Électromécanique
12. Fleuristerie
13. Fraisage
14. Mécanique agricole
15. Mécanique automobile
16. Mécanique industrielle
17. Pâtisserie
18. Photographie
19. Plomberie
20. Préparation à l'impression
21. Réfrigération
22. Réparation d'appareils électroniques domestiques
23. Secrétariat anglais
24. Secrétariat français
25. Soudage à l'électricité
26. Tournage

ANNEXE II

LISTE PRÉLIMINAIRE DES PROFESSIONS EN COMPÉTITION AU COLLÉGIAL

1. Design d'intérieur
2. Dessin industriel
3. Électronique industrielle
4. Fabrication mécanique
5. Gestion et exploitation d'entreprise agricole
6. Mode
7. Systèmes ordinés
8. Techniques bureautiques
9. Techniques de laboratoire médical
10. Technologie de l'architecture
11. Technologie du génie civil
12. Technologie de la mécanique du bâtiment
13. Tourisme

AVERTISSEMENT: Les professions énumérées ci-haut correspondent à la situation qui prévalait au moment d'écrire ce recueil d'information. Les suggestions des divers intervenants des régions pourraient apporter des changements à ces listes.

ANNEXE III

LISTE PRÉLIMINAIRE DES PROFESSIONS SUGGÉRÉES POUR UNE DÉMONSTRATION

AVIS : Les entreprises ou les organismes scolaires intéressés à s'engager dans l'une ou l'autre des démonstrations proposées ou en suggérer d'autres sont priés de signaler leur intérêt auprès de MM. Michel Dépelteau ou Robert Houle. Si votre proposition est retenue, il sera possible de vous mettre en relations avec un organisme ou une entreprise afin d'assurer l'animation d'un kiosque de démonstration.

C'est en février 1993 que la liste des démonstrations sera déterminée.

FAIRE UNE DÉMONSTRATION, ÇA VOUS INTÉRESSE? DITES-LE!

Ex : Arpentage
Bijouterie
Carrelage
Conduite et réglage de machines à mouler les plastiques
Esthétique et maquillage
Horticulture
Machine à contrôle numérique
Fabrication de moules
Peinture
Prévention des incendies
Soins et assistance en soins infirmiers
Robotique

_____
_____
_____

POUR INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

INFORMATION GÉNÉRALE : André Gosselin
Tél.: (418) 643-3814
Télec.: (418) 644-1902

ORGANISATION ET LOGISTIQUE : Alfred Richard
Tél.: (514) 873-6026
Télec.: (514) 873-0280

COMPÉTITIONS ET DÉMONSTRATIONS AU COLLÉGIAL : Robert Houle
Tél. : (418) 646-1563
Télec.: (418) 646-7447

COMPÉTITIONS ET DÉMONSTRATIONS AU SECONDAIRE : Michel Dépelteau
Tél. : (418) 643-3814
Télec.: (418) 644-1902

ADRESSER VOTRE COURRIER À :

COMPÉTENCES QUÉBEC
1035, De La Chevrotière, 8e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5